

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	18 fr.
Six mois	9
Trois mois	4 50
Poste	
Un an	20 fr.
Six mois	10
Trois mois	5

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Rédacteur en Chef : Jean DASSY

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir, Saumur

Les insertions doivent être payées d'avance.
Un trimestre commencé sera dd.

SAUMUR, 26 JUIN

Une plaidoirie

On pouvait croire que la Commission d'enquête sur les affaires de Panama était morte. Mais il n'y a pas de bête malfaisante qui ait la vie plus dure qu'une Commission.

La Commission d'enquête vivait et distillait son rapport.

Véritable poche à venin que ce document, dont l'authenticité ne signifie pas qu'il renferme des déclarations exactes et des appréciations justes.

Les 350 pages laborieuses de M. le rapporteur peuvent se résumer en ces quelques lignes très claires :

Les administrateurs de Panama sont les seuls coupables, et les accusations portées contre un certain nombre de membres du Parlement ne tiennent pas, debout.

C'est tout juste si la Commission avoue la culpabilité de Baihaut qui a été pris la main dans le sac. Quant aux autres, par exemple MM. Floquet et Rouvier, il n'y a pas assez de fleurs pour couronner leur martyr immérité.

Dire qu'il y a eu, ces derniers temps, de compromettantes relations entre le monde de la politique et le monde des affaires, c'est une absurdité.

Jamais Chambre de députés ne fut plus pure et n'a moins prêté le flanc aux critiques passionnées.

Il paraît que les calomnieurs ont été confondus, que le pays attend avec impatience les élections générales pour donner ses voix aux amateurs de chèques.

Telle est la conclusion éloquente de cette plaidoirie qui prouve que l'opportunisme n'a pas cessé d'avoir confiance dans la candeur du suffrage universel.

INFORMATIONS

PROPOSITION D'AMNISTIE

M. le député Dreyfus a déposé avant-hier une proposition d'amnistie pour crimes et délits politiques, laquelle a réuni soixante signatures.

LA REVUE DU 14 JUILLET

Sur la proposition du ministre de la guerre, le gouvernement a décidé que la revue du 14 juillet aurait lieu à trois heures de l'après-midi, à Longchamps, comme les années précédentes.

CONSEIL DES MINISTRES

L'amiral Humann, commandant de l'escadre de l'Extrême-Orient, vient de télégraphier au ministre de la marine qu'il était arrivé à Saïgon. Il va faire, conformément aux ordres qu'il a reçus, une visite à Bangkok.

L'amiral Rieunier a fait connaître au Conseil, qu'au nom des marins français, il avait adressé un télégramme de condoléance à la marine anglaise au sujet de la catastrophe du *Victoria*.

M. CARNOT

Une note officielle dit que M. Carnot ira cette semaine faire un court séjour à Marly.

LA DÉMISSION DE M. MILLEVOYE

Au début de la séance de samedi, le président de la Chambre des députés a donné lecture de la lettre de démission de M. Millevoye.

Ajoutons que M. Millevoye était convoqué pour le soir, quatre heures, chez le juge d'instruction avec lequel il n'avait fait, la veille, qu'échanger quelques mots.

L'AFFAIRE DE LA « COCARDE »

Dans son interrogatoire, M. Norton a avoué que les documents avaient été fabriqués.

Il a été conduit samedi au service anthropométrique.

On a voulu y conduire M. Ducret qui a protesté, et la mesure a été ajournée.

M. Norton, après son interrogatoire, a été écroué.

M. Ducret, rédacteur en chef de la *Cocarde*, a été également mis en état d'arrestation samedi soir.

Pendant que la justice française arrête MM. Norton et Ducret, et les incarcère à la Conciergerie, les acteurs de la divulgation ou leurs victimes emplissent les journaux de leurs communications.

On parle de nouvelles arrestations relatives aux documents vendus par M. Norton.

LES SYNDICATS PROFESSIONNELS

Le ministre de la justice vient d'informer le président du conseil que, suivant ses instructions, il avait donné ordre au Parquet d'ouvrir une information judiciaire contre toute personnalité légalement responsable d'infraction aux articles 4, 5 et 9 de la loi du 21 mars 1884 sur les syndicats professionnels.

On sait que ces articles stipulent certaines formalités de déclarations. M. Couturier, juge d'instruction, a été chargé de cette enquête.

L'ESCADRE DU NORD

L'escadre du Nord appareillera de Cherbourg, aujourd'hui lundi, pour effectuer une tournée sur la côte nord jusqu'à Dunkerque, en visitant successivement Le Havre, Dieppe et Calais.

BUDGET DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Le budget de l'enseignement primaire public, d'après les chiffres de la *Revue pédagogique*, organe officieux, a passé en vingt ans de 68 millions à 186 millions, c'est-à-dire a presque triplé.

Pendant ce même temps, le nombre des élèves a augmenté d'un million à peine, c'est-à-dire qu'il n'a pas augmenté d'un cinquième.

VOYAGE DU GÉNÉRAL DE MIRIBEL

C'est à tort qu'on attribue au voyage du général de Miribel sur la frontière du Sud-Est une signification inquiétante ; il ne s'agissait en réalité que de pourvoir à la succession du général Berge, gouverneur de Lyon et éventuellement chef des armées des Alpes.

GUILLAUME II A STRASBOURG

La visite que l'empereur d'Allemagne se proposait de faire en Lorraine, à l'occasion des grandes manœuvres de septembre, est de nouveau mise en question.

Déjà, l'année dernière, les grandes manœuvres et la visite impériale avaient été contremandées, par crainte du choléra.

Cette année, c'est la pénurie extrême des fourrages qui est mise en avant.

Sur un ordre de Cabinet arrivé avant-hier à Metz, le chef d'état-major a commencé une enquête sur ce sujet : manœuvres et visite impériale dépendront du résultat de cette enquête.

MANIFESTATION ITALIENNE CONTRE L'ALLEMAGNE

Les journaux italiens font le silence autour d'une grande manifestation qui a eu lieu à Milan contre le consulat allemand. Environ deux mille ouvriers italiens se sont rendus devant le consulat allemand et ont acclamé furieusement la victoire des socialistes d'Allemagne et l'échec de l'empereur Guillaume.

On entendait crier : « A bas les Hohenzollern ! Faites la République socialiste et nous serons vos alliés ! »

Le palais du consulat était littéralement assiégé. Mais la foule montrait une certaine discipline et ne songeait nullement à faire preuve de violence, autrement que par son langage.

Toutefois le consul s'est plaint à son gouvernement et il est probable que l'ambassadeur d'Allemagne à Rome fera des remontrances.

LA PERTE DU « VICTORIA »

La nouvelle de la perte du *Victoria* a causé la plus douloureuse impression dans toute l'Angleterre.

Nos voisins ne croyaient point possible un pareil désastre. Ils s'étonnent qu'un navire, muni de tous les perfectionnements, ait pu s'abîmer dans les flots avec une telle instantanéité, alors que les cloisons étanches semblaient devoir le préserver d'une irrémédiable perte.

Il y a là, en cas de guerre maritime, un gros point noir, de nature à impressionner profondément.

DÉSERTEURS ALLEMANDS

Six militaires allemands en grande tenue, dont un sous-officier et un premier soldat, dirigés sur Dijon par les autorités de Belfort, sont arrivés pendant la nuit en gare de Dijon ; ils ont produit un vif mouvement de curiosité.

Ils ont demandé au chef de service d'être conduits au bureau de la place où ils ont expliqué qu'ils désertaient pour éviter les mauvais traitements de la part de leurs officiers. Au matin on les a envoyés au recrutement, où ils ont signé des engagements pour la légion étrangère.

Ils sont partis dans l'après-midi pour Marseille. Le sous-officier s'exprime très correctement en français, quoique avec un léger accent.

AU SOUDAN

Le commandant du Soudan informe que les derniers partisans d'Ahmadou ont été tués après un grand combat où nos troupes ne subirent aucune perte.

D'autres renseignements annoncent la mort de trois officiers : à Boudragara, le 31 mai, le capitaine Blachère, de l'artillerie de marine ; à Ségui, le 7 juin, le lieutenant Delaville, du 22^e de ligne, attaché à l'état-major du comman-

dant supérieur ; à Ségou, le 7 juin, le médecin des troupes, M. Bonsignorio.

Le colonel Archinard télégraphie de Kayes, 23 juin :

« Au moment de m'embarquer, je reçois des nouvelles de Combes qui est encore à Kan-Kan.

» Combes continue à recevoir journallement la soumission de Sofas de Samory, avec leurs troupes et leurs armes. Un de ces chefs avait plus de 3,000 hommes.

» Le fils de Samory, Karamoho, ayant, avec quelques bandes, essayé de prendre pied dans le Bouzie, au sud du Kisoi, en a été expulsé par la population appuyée de tirailleurs indigènes qui lui ont infligé de grandes pertes, tandis que le capitaine Durand s'assurait qu'à l'est les deux rivières du Diou étaient embarassées de Sofas.

» Colonel ARCHINARD. »

LA GRÈLE

On télégraphie de Montpellier que, vendredi soir, un orage épouvantable, mais de peu de durée, s'est abattu sur la région. Malheureusement, à Castries, près de Montpellier, il a été accompagné de gros grêlons.

La récolte est perdue ; le bois des vignes est haché ; c'est par centaines de mille francs que les pertes sont chiffrées.

LA Foudre

Pendant un violent orage, la foudre a tué un cultivateur, près de Beaucaire, et deux chevaux. Plusieurs maisons ont été lézardées.

Près d'Avignon, le nommé Piot (André), âgé de cinquante-cinq ans, négociant en fourrages, a été frappé par la foudre pendant un court orage et brûlé entièrement.

Les élections de ballottage en Allemagne

Voici les résultats des 86 ballottages connus :

Sont élus :

Partisans de la loi militaire : 9 conservateurs, 3 du parti de l'empire, 19 nationaux-libéraux, 6 de l'Union libérale, 4 antisémites, 3 Polonais.

Adversaires de la loi militaire : 14 libéraux démocrates, 5 démocrates de l'Allemagne du Sud, 6 du centre, 19 socialistes, 1 Alsacien.

Les socialistes, aux deux tours de scrutin, le premier et le second, ont gagné 15 sièges et en ont perdu 5, d'où 10 sièges gagnés ; les antisémites ont gagné 5 sièges et n'en ont pas perdu.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 24 juin 1893.

Les vendeurs qui avaient escompté les scandales de la Chambre se rachètent et le mouvement de reprise qui en résulte laisse envisager une liquidation en hausse. Le 3 0/0 s'élève à 98.02. Le 4 1/2 est à 106.25.

L'Italien est toujours lourd à 92.97. On ne voit guère comment l'Italie pourra compléter ses approvisionnements de céréales puisqu'elle n'a ni or ni argent pour acheter et payer ce qui lui manque.

L'Extérieure d'Espagne s'affaiblit de nouveau à 66 1/2 avec des échanges d'une insignifiance rare.

Le Portugais cote 22 31/32. Les propositions du gouvernement à ses créanciers sont toujours vivement discutées.

Le marché des sociétés de crédit n'appelle aucune observation particulière: même calme et même fermeté que dans les séances antérieures.

La Banque de France finit à 3,925. On cote 983 sur le Crédit Foncier.

Le Comptoir National d'Escompte reste à 485. L'installation de son service de coffres-forts est appelé à rendre de grands services à sa nombreuse clientèle.

Le Crédit Lyonnais est ferme à 761.25.

La Société Générale s'inscrit à 469.50, son cours d'hier.

L'action des Immeubles de France ne s'écarte pas du pair au-dessus duquel elle devrait être si l'on tenait compte de son coupon de 42.50 au 1^{er} juillet.

L'obligation des Chemins Economiques termine à 423.

Chronique Locale

ET DE L'OUEST

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE DU 26 JUIN

Observations de M. DAVY, opticien

Place de la Bilange, 25, Saumur.

	Baromètre.	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h.		+ 21°
Ce matin, à 8 h.		+ 48°
Midi,	754 ^{m/m}	+ 22°
Hausse	» ^{m/m}	
Baisse	» ^{m/m}	
Température minima de la nuit		+ 12°

Les fourrages

M. Viette, ministre des travaux publics, a invité les préfets à s'entendre avec les ingénieurs en chef de la navigation, pour abandonner au public, sans toutefois qu'il puisse y avoir interruption de la navigation et sans dégrader les ouvrages, les fourrages qui poussent sur les berges des canaux.

Les élections et la « classe »

Il se confirme que la date des élections est fixée pour le 20 août. A ce sujet, plusieurs journaux annoncent que le renvoi des hommes appartenant à la classe 1889 sera probablement avancé, dans le but de permettre à ceux-ci de remplir leurs devoirs électoraux.

La Foire de la Saint-Jean

La foire est ouverte depuis quelques jours, mais hier était le premier dimanche où les promeneurs, nombreux et en quête de distractions, ont pu donner libre cours à leurs plaisirs.

Le cirque des Singes est l'établissement qui mérite en première ligne une visite. M. Delafouère possède une jolie collection des ces animaux qu'il a dressés avec une patience inouïe. Mais ses chiens offrent plus d'intérêt. D'abord, ils sont beaucoup plus beaux, de bonnes races, et leurs exercices sont plus intéressants: on aime bien plus cet animal intel-

ligent et fidèle, dont l'œil parle à son maître à défaut de sa langue, que cet affreux quadrupède qui ne sait faire que des grimaces.

Le plus bel exercice que nous ayons vu hier a été le Fil de fer aérien par M^{lle} Anna. Tous nos compliments, mademoiselle, non-seulement pour vos exercices, mais aussi pour votre beauté. Vous avez une grâce exquise sur votre corde et vos évolutions périlleuses prouvent chez vous une hardiesse et une habileté rares. Avouons qu'en sortant de vous applaudir, à trois heures, nous avons engagé plusieurs amis à venir vous couvrir de bravos. Nous savons déjà que vous leur avez fait passer une très agréable soirée.

Le théâtre Corysandre offre un spectacle assez curieux.

Passons sous silence une petite bonne femme qui s'intitule ni plus ni moins que la princesse Elisabeth, se donne 22 ans, depuis bien longtemps, et qui fait semblant de montrer un mollet tout ordinaire. M^{lle} Corysandre est une jolie personne, grande, grosse, très grosse même, oh! oui, très grosse; elle fait quelques tours de passe et disparaît.

Ce qui mérite la peine d'attirer l'attention dans l'établissement Corysandre, ce sont les changements à vue, les apparitions successives ou subites, de personnages, de fleurs, d'oiseaux au moyen de glaces, de miroirs et de lumières combinés très habilement. Ceci est à voir et peut intéresser. Malheureusement M^{lle} Corysandre ne peut rester que cinq jours à Saumur et ce soir elle donnera sa dernière représentation.

Dans la Grotte zoologique, nous voyons trois crocodiles du Nil, trois ou quatre serpents d'une magistrale grosseur, quelques singes et le fameux orang-outang Joseph, gros à peine comme un enfant de six ans.

Il ne nous a pas été donné d'entendre les acteurs du théâtre des Familles. Nous ne pouvons donc renseigner nos lecteurs sur leur valeur artistique.

Nous ne parlerons pas des exhibitions ordinaires des foires: géants, nains et phénomènes plus ou moins curieux, ceux-ci font heureusement défaut. Les chevaux de bois ont également brûlé Saumur. Quant aux baraques municipales, le peu d'empressement qu'ont mis les marchands forains à les louer a engagé l'administration à n'en monter que le tiers à peine des années ordinaires.

Inauguration du kiosque

Le soir, à huit heures et demie, les musiques municipales et des écoles mutuelles ont inauguré le kiosque par un brillant concert dont chaque morceau a été fort applaudi. Après un solo de clarinette fort bien exécuté, M. Joly a reçu de chaudes ovations. Entre les deux parties du concert, un splendide bouquet a été offert, par les musiques, à leur chef sympathique, M. Meyer, lequel, très ému, a remercié

ses chers élèves au milieu d'applaudissements réitérés.

Quant au kiosque en lui-même, on ne peut contester ni son élégance ni sa légèreté de construction: malheureusement, nous sommes obligés de répéter encore une fois qu'il est insuffisant comme grandeur et comme acoustique. Ce « plancher » en ciment est très confortable mais peu harmonique, et l'on regrettera toujours la destination peu spéciale du monument. Plusieurs personnes ont critiqué l'emplacement qui ne permet pas de circuler assez commodément autour; on eut préféré le voir s'élever au milieu du Square, entre les portes, par exemple. De cette façon, le kiosque n'eût pas masqué la Mairie.

L'éclairage actuel est insuffisant: le lustre central est maigre, et les appliques ne s'étendent pas assez loin de chaque côté des colonnes.

On a regretté aussi que l'Harmonie Saumuroise n'ait pas pris part à cette inauguration. C'était le cas d'y faire participer tout ce qu'il y avait de musiciens à Saumur. Mais comment eût-on pu loger tout ce monde?...

La foule immense qui stationnait aux abords et dans le Square s'est en partie écoulée un peu avant la fin du concert; la pluie qui menaçait depuis longtemps s'est mise à tomber. Malgré ce contre-temps, le concert s'est terminé au milieu d'un assez grand concours d'auditeurs, sans nuire toutefois aux théâtres forains dont les dernières représentations se sont prolongées jusqu'à une heure assez avancée.

Société Nautique de Saumur

La ville de Blois, à l'occasion de son Concours régional, vient de charger la Société Nautique d'Orléans d'organiser une journée de Régates.

Ces courses auront lieu dimanche prochain 2 juillet.

Les Sociétés Nautiques de Tours, Saumur, Orléans, Rowing-Club de Tours prêteront leur concours à cette fête.

Nomination dans le clergé

Par décision de M^{gr} l'évêque:

M. l'abbé Delannay, vicaire à Saint-Lambert-des-Levées, a été nommé curé de Milly.

Demande de mécanicien

La maison centrale de Fontevault demande un mécanicien pouvant faire utilement les réparations courantes aux machines à vapeur, ainsi qu'aux machines industrielles, et pouvant diriger la marche de ces machines.

L'indemnité allouée à cet emploi serait de 175 fr. par mois.

Adressez les demandes à M. le Directeur de la maison centrale de Fontevault et joindre à l'appui les pièces suivantes:

- 1° Extrait du casier judiciaire;
- 2° Certificat de bonnes vie et mœurs;
- 3° Certificats d'aptitude professionnelle;

4° Tous autres certificats de nature à éclairer l'Administration sur la valeur du candidat.

La Kermesse d'Angers

La fête d'hier, à Angers, a été très brillante et s'est passée au milieu d'une foule considérable, qu'un grand nombre de nos concitoyens était venu grossir. Le jardin du Mail présentait un coup d'œil féerique, le soir, sous le scintillement des milliers de lumières.

Malheureusement, à la tombée de la nuit, un incident est venu troubler un instant la fête du Mail.

En allumant une lampe, un des propriétaires des petites constructions établies dans les allées, a mis le feu à ses marchandises et ensuite à la baraque; l'incendie s'est promptement communiqué aux suivantes et en a consumé un groupe de huit. Contenant et contenu a été détruit sans autre accident.

Un musicien du 135

On écrit de Chinon au Journal d'Indre-et-Loire:

« L'autre semaine, le 135^e de ligne, venant d'Angers et allant au camp du Ruchard pour les exercices de tir, s'est arrêté à Chinon.

» Un musicien du régiment, logé chez M. Fapon, menuisier, a fracturé un meuble avec sa baïonnette et y a soustrait 40 francs, deux bagues et des vêtements civils, puis il a pris la fuite et n'a pas reparu.

» L'autorité militaire a ouvert une enquête. »

Les manœuvres en Touraine

Les grandes manœuvres de cavalerie, qui doivent avoir lieu du 3 au 9 septembre prochain, sous la direction du général d'Espenilles, avec deux divisions commandées par les généraux Grandin et Dubesme, comprendront le triangle de Loches, Bléré et Cormery.

Elles se termineront, le 14 au soir, par une action générale fort intéressante: la masse entière des six brigades, à partir du 11, effectuera une sorte de raid vers le Nord, passera la Loire à Tours et à Amboise, et gagnera la plaine de Patay par la forêt de Marchenoir.

Nécrologie

Le vicomte Antoine Hutteau d'Origny, fils du vicomte d'Origny et de la vicomtesse née de La Villaunoy, est mort avant-hier, dans son domicile, rue Marbeuf, à Paris.

Il avait épousé M^{lle} de Maillé de la Tour-Landry, sœur du marquis de Maillé.

Il laisse un fils et une fille qui a épousé l'année dernière M. de Mazenode, capitaine de vaisseau.

En bicyclette

Deux journalistes français, MM. Edmond de Perrodil et Henri Farman, sont partis en bicyclette, hier, de l'ambassade d'Espagne à Paris, boulevard de Courcelles, pour aller à Madrid, en faisant les étapes suivantes:

LE SECRET DE DANIEL

Par JULES DE GASTYNE

DEUXIÈME PARTIE

I

Depuis quelque temps, le nombre des familles qui quittent Paris l'été augmente tous les ans... Pendant le mois de juillet, d'août et septembre, les boulevards, les quartiers riches, les avenues qui rayonnent autour de l'arc de Triomphe deviennent presque déserts.

La mode s'étend jusqu'au commerce, à la grosse industrie, et on voit bien des volets fermés pendant la saison au 1^{er}, au 2^e et au 3^e étage des rues qui sillonnent les innombrables maisons d'industriels et de négociants qui se trouvent autour des Halles centrales ou qui composent le pâté qui va de la rue Montmartre au boulevard Sébastopol, sur la lisière du boulevard Bonne-Nouvelle... Tout le monde sent le besoin de prendre l'air, de se distraire

un peu, d'aller respirer la brise salée, et pourtant c'est l'été surtout que Paris est beau, c'est l'été que les vrais Parisiens adorent leur ville... quand tous ses monuments flamboient sous le soleil. Il y a dans tous les coins, au débouché de chaque rue, surtout dans les quartiers neufs, où des bouquets de verdure légers s'élancent entre les pierres massives, des points de vue ravissants, des paysages charmants qui se découpent dans un azur rayonnant presque limpide. Autour du bois de Boulogne, dans ces avenues ombreuses qui semblent les allées prolongées du bois et qui se peuplent de jour en jour, pas n'est besoin d'aller au loin chercher le bon air et la fraîcheur. Les villas sont littéralement enfouies dans les feuilles, et de sa fenêtre on aperçoit les masses vertes du bois qui moutonnent délicieusement sous la brise.

On a là le confortable de la ville, uni aux agréments de la campagne, sans compter la jouissance d'un parc comme on n'en trouve pas et qu'on peut sillonner en voiture pendant une heure sans en avoir épuisé les surprises...

C'est dans cet endroit charmant, véritable éden parisien, que Raoul de Serves, après

avoir quitté le Mexique, ainsi que nous le savons, était venu se fixer avec Alice, sa sœur... Il avait acheté un hôtel qu'on venait d'achever de construire et dont la grille aux lances dorées n'était séparée du bois que par la route et le fossé des fortifications... à très peu de distance d'une des entrées... Derrière le bâtiment s'étendait un vaste jardin, planté de grands arbres échappés du déboisement du parc de Neuilly. Ils vivaient là tous les deux, enfouis dans la verdure, avec des fleurs grimpant aux fenêtres, une serre pleine de toutes les plantes du Mexique, qui devaient leur rappeler, au milieu de leurs joies, ce pays où ils avaient eu tant d'heures malheureuses, où ils avaient laissé les ossements de leur mère et appris la disparition mystérieuse de leur père. Alice y pensait sans cesse. Elle ne pouvait pas se pencher sur une fleur de cactus toute sanglante, passer ses mains sur une feuille lisse de palmier nain sans qu'aussitôt son esprit volât vers ce passé triste, sans qu'une larme vint perler au bord de ses cils.

Alice venait d'avoir dix-huit ans. C'était une grande et belle jeune fille, aux yeux doux, un peu tristes, d'une taille au-dessus de la moyenne, élancée et gracieuse. Elle avait dans

la physionomie tout le charme de sa mère, charme qu'avaient encore alangui ses malheurs. Sa beauté était une de ces beautés tranquilles qui ont la grâce des fleurs aux couleurs variées... Rien en elle de banal, d'en dehors... Pas de coquetterie, pas de vanité. La fortune qui leur était venue n'avait point changé ses goûts simples... Elle savait à peine si elle était riche. Elle ne méprisait personne... Elle était bonne pour tout le monde, et ses domestiques l'adoraient... Elle ne s'était jamais imaginé qu'un peu d'or la mettait au-dessus du reste des humains. Elle pensait que la richesse lui permettait seulement de faire plus de bien, d'étendre plus loin ses bienfaits. Son humeur paisible perçait dans tous ses mouvements. On l'entendait à peine dans l'hôtel... Elle semblait glisser dans les pièces, comme si elle avait des ailes, et il ne lui manquait que des ailes, pour être un ange... Elle était souvent seule... Elle restait alors dans la serre des heures entières devant ses fleurs exotiques, pensant aux chers absents...

Raoul n'avait point le caractère timide et calme de sa sœur. Dès son arrivée à Paris, son nom, sa fortune, lui avaient ouvert les portes des cercles et des boudoirs à la mode. Il s'était

25 juin, Paris-Orléans-Tours.
 26 — Tours-Poitiers-Angoulême.
 27 — Angoulême-Bordeaux-Langon.
 28 — Langon-Bayonne-Saint-Sébastien.
 29 — Saint-Sébastien-Vitoria.
 30 — Vitoria-Valladolid.
 1^{er} juillet, Valladolid-Madrid.

C'est égal, par la chaleur qu'il fait, le sleeping serait plus commode !

Les feux de Saint-Jean

Samedi soir, comme tous les ans à pareille époque, les promeneurs étaient nombreux sur le pont de Tours. On était venu jouir du coup d'œil vraiment féerique que présentent les bords de la Loire la veille de la fête de Saint-Jean-Baptiste.

D'innombrables feux de joie flambaient le long des rives du fleuve ; mais c'était surtout le feu de joie de Saint-Symphorien qui attirait tous les regards. Du haut de la Tranchée, les flammes projetaient leur vive lueur sur toute la ville de Tours, et l'effet était complété par les airs les plus joyeux que jetaient aux échos d'alentour l'excellente fanfare de la commune.

Parmi les autres feux de joie les plus remarquables, on cite ceux de la place Choiseul, de Saint-Cyr, Fondettes, agrémentés de feux pyrotechniques du meilleur effet.

En amont de la Loire, nous pouvons citer, comme s'étant particulièrement distingués, les feux de joie de la Bode, Marmoutiers, Sainte-Radegonde, Saint-Pierre-des-Corps, et le Morier qui n'est pas resté en retard.

Le quartier de la rue de l'Élysée mérite une mention spéciale. Les enfants de ce quartier avaient organisé une véritable fête.

C'était d'abord une retraite aux flambeaux avec trompettes et accessoires, puis un beau feu d'artifice auquel a succédé un feu de joie resplendissant. La foule s'était donné rendez-vous pour admirer cette joyeuse démonstration, et ceux qui y sont venus en étaient absolument enchantés.

Le feu a été allumé par le doyen du quartier, M. Veillault, âgé de plus de plus de 85 ans, qui a organisé la danse traditionnelle et a lui-même, aux applaudissements de la nombreuse assistance, donné le signal de la ronde à laquelle il a pris part.

La joie était au moins aussi chaude que tous les feux de la Saint-Jean : ce n'est pas peu dire, je vous assure.

Quelques nuages épais sont venus rafraîchir la température ; on a senti même — rare phénomène ! — quelques gouttes de pluie, mais si peu ! Dans la Loire, — heureuse anbaîne pour les pêcheurs, — il n'y a plus d'eau, il n'y a plus que des poissons..... c'est comme à Marseille, té !

(Messager d'Indre-et-Loire.)

À Poitiers, avant-hier soir également, à l'occasion de la Saint-Jean, un grand nombre de

feux de joie ont été allumés sur les places et dans les carrefours de la ville.

Il s'est fait également une grande consommation de fusées et de pétards.

On n'a signalé aucun accident.

État civil de la ville de Saumur

NAISSANCES

Le 24 juin. — Maurice-Joseph-Marie Oger, rue Daillé, 16.

PUBLICATIONS DE MARIAGE

Henri Touchard, cultivateur, et Eugénie-Charlotte Delarue, couturière, tous deux à Saumur.

Louis-Gustave Chamrobert, peintre en voitures, et Marie-Eugénie Chevillon, lingère, tous deux à Saumur.

Maurice Guillemet, plâtrier, et Angèle Meunier, lingère, tous deux à Saumur.

Victor-Auguste Baytry, menuisier, et Blonde-Calise Simonet, sans profession, tous deux à Saumur.

Pierre-Maurice Gandicheau, boulanger, à Saumur, et Théodore Motreuil, couturière à Varrains.

DÉCÈS

Le 26 juin. — Pierre Fortuné, journalier, 63 ans, célibataire, à l'Hospice.

NOUVELLES MILITAIRES

Le colonel Chanveau de Bourdon, du 40^e cuirassiers, au camp de Châlons, est nommé au 15^e chasseurs à Vitry-le-François ; le lieutenant-colonel Canonge, du 7^e dragons, à Vitry-le-François, passe au 10^e cuirassiers ; le lieutenant-colonel Morris, du 22^e dragons, à Sedan, est nommé au 14^e chasseurs à Reims, et le lieutenant-colonel Durand de Villers, de ce dernier régiment, est nommé au 22^e dragons.

Le bataillon de Saint-Cyr est parti, avant-hier matin, pour le camp de Châlons.

Les élèves de première année restent à l'École. La durée du séjour au camp sera de quinze jours.

CHRONIQUE AGRICOLE

Des engrais à employer dans les sols calcaires

S'il est vrai que dans certains vignobles complantés encore en cépages français on est arrivé à maintenir la vigne et même à rendre à la vie des cépages presque détruits par le phylloxéra en employant des engrais chimiques, combien cette question des engrais n'intéresse-t-elle pas le Saumurois et la Champagne !

En effet, sauf le berlandieri et ses hybrides avec d'autres américains, ou même les hybrides franco-américains, qui ont en ce moment

une vogue qui nous paraît exagérée, rien n'a réussi : les calcaires ne veulent pas des autres plants américains.

Il faudrait arriver à modifier la nature de nos terrains pour qu'ils s'y plaisent ! Que de travaux ! Que de dépenses ! Quels moyens employer ?

D'un autre côté, cette transformation des terrains n'amènera-t-elle pas un changement dans la qualité de nos vins ?

On sait, en effet, que les meilleurs crus des vignobles français de la Bourgogne sont situés en sols riches en calcaire et en acide phosphorique : le pinot en particulier qui donne le moût le plus sucré affectionne cette nature de sol. C'est pour la même raison, c'est-à-dire à cause de leur proportion élevée de calcaire, que pour un même plant, et malgré la différence de température, les vignes du Saumurois et surtout celles de la Champagne donnent plus d'alcool que celles du Bordelais plantées dans des sols siliceux.

Cette crainte que nous nous exprimons paraît cependant exagérée, car nous savons que M. Fermé des Chesneaux, de Dampierre, qui, depuis quelques années, tente la modification de son sol calcaire, n'a pas remarqué de changement dans le goût de ses vins. Causons donc de cette modification, visant la chlorose :

Le grand modificateur des sols calcaires c'est le sulfate de fer, et son action peut se compléter par celle des superphosphates et de l'acide sulfurique. Parlons d'abord du sulfate de fer.

Le calcaire est attaqué par les acides les plus faibles, par les acides organiques et même par l'acide carbonique qui le dissout : il est surtout attaqué par les sels de fer. M. Joulié affirme qu'un arrosage répété deux ou trois fois, même à faible dose, de sulfate de fer, c'est-à-dire même à un grand état de dilution, arrête net la chlorose.

Le sulfate de fer agit de plusieurs façons :

1^o Il provoque le dégagement de l'acide carbonique qui favorise l'assimilation des phosphates ;

2^o Il forme du plâtre, lequel est un mobilisateur des alcalis, et produit des effets merveilleux sur les terrains riches ;

3^o Il forme de la rouille, accumulatrice d'oxygène et génératrice d'ammoniaque ;

4^o Ces trois actions accompagnent une diminution de l'alcalinité du sol.

Il agit par les réactions lentes qu'il produit et non par son fer, et non par son soufre.

Ce n'est pas dans les plantes les mieux venues qu'on trouve le plus de fer, au contraire ; des végétaux restés chétifs contiennent ordinairement plus d'oxyde de fer que ceux qui ont poussé normalement. Le sol n'a pas besoin de fer comme les personnes anémiques ou chlorotiques.

Sous l'influence des réactions produites len-

tement par le sulfate de fer qui se peroxydéra dans les profondeurs du sol, surtout si on l'y introduit en solutions convenablement étendues, le calcaire et les sels de fer se détruisent mutuellement.

M. Bernard, à la suite de nombreux travaux expliquant son action, en conseille énergiquement l'emploi. Le sulfate de fer décalcifie lentement et indéfiniment les sols calcaires.

Il transformera la surface des pays à calcaire comme le chaulage a transformé la culture des pays granitiques, siliceux ou argileux sans calcaires. On chaulage les terrains acides ; donc, par analogie, on peut sans témérité acidifier les terrains à excès de calcaire qui agissent comme les alcalis en chassant les sels ammoniacaux.

En général, au-delà de 40 0/0 de calcaire, l'emploi du sulfate de fer est indispensable ; car, à part les berlandieri et quelques hybrides — encore à l'étude — il n'y a pas de vignes américaines qui puissent supporter une pareille dose de calcaire.

Le sulfate de fer doit être mis en poudre au pied du cep, ou mieux en solution aqueuse à 2 0/0, de préférence au printemps.

La dose peut varier entre 1,000 ou 2,000 kilos à l'hectare.

Contre le sulfate de fer, M. Bernard conseille les engrais acides à débris ligneux : tourbes, marcs de raisin. Le fumier arrosé d'acide sulfurique délué et qu'on laisse fermenter ensuite, produit de bons effets.

Au Jardin de Viticulture de Saumur, nous avons, dans un autre ordre d'idées et sur le blé, fait des expériences dans lesquelles nous avons employé sans danger et avec succès 1,000 et même 1,500 kilos d'acide sulfurique par hectare.

On peut aussi combattre la chlorose par l'emploi de pyrites pulvérisées mélangées à la terre, à la dose de 50 à 500 grammes par pied. Il va sans dire que de même que le chaulage produit de bons effets sur les terres acides, le pyritage ne serait à appliquer que sur des sols d'une teneur d'au moins 40 à 50 0/0 de calcaire.

Nous verrons prochainement sous quel état il convient de donner l'azote, l'acide phosphorique et la potasse aux terrains calcaires.

G. DE CAPOL.

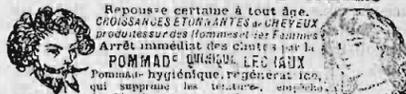
Une association aussi correcte que bien comprise, où les principes de la médication tonique et dépurative se montrent développés à leur maximum, une composition magistrale dont l'absorption et l'assimilation sont rigoureusement assurées, voilà en quelques mots le Rob Lechaux.



G^o GRESHAM établie en 1854, à Paris
 Traite toutes les combinaisons
ASSURANCES sur la **VIE**
 participation à 50 0/0 dans les bénéfices
 Assurances **CORRE, VOYAGES, DUEL, SUICIDE GARANTIS**
RENTES VIAGÈRES
 Prospectus et renseignements gratuits et franco
 dans ses immeubles : 30, Rue de Provence, PARIS.

M. SOREL, 48, place Saint-Pierre.

PLUS DE CHAUVES ! ni de CHEVEUX GRIS



Réponse certaine à tout âge.
CHOUANÈS ET WARTON'S CHEVEUX
 Propriété des Femmes et des Enfants
 Arrêt immédiat des chutes par le
POMMADÉ QUINQUA LEC HAUX
 Pommade hygiénique, régénératrice,
 qui supprime les taches, empêche
 de blanchir, augmente le volume et
 l'éclat des plus belles chevelures. — Milliers de certificats et attestations.
 Prospectus gratuits. — Bot. 1^{re} cour. 4 fr. mandat 4 fr. 21 fr.
Mario LECHAUX, Ph^o-Ch^o, r. St-Basile, 164, Bordeaux.

Dépôt : MACHET, parfum.-coiffeur, 1, rue d'Orléans

ÉPICERIE NOUVELLE

E. CHAUEAU

Rues d'Orléans et Beaurepaire, SAUMUR

Spécialité de Boîtes pour Baptême

Boîtes riches de luxe en parchemin

Colifrets blancs . . . depuis 4 fr. 10

— satin et peluche — 2 fr. 75

NOTA. — Boîtes avec noms et dates, sur commande 2 jours à l'avance.

Le Gérant : G. JOUAUST.

lancé aussitôt dans ce qu'on appelle la haute vie, — peut-être parce que les passions qui l'emplissent sont très basses. Il avait à jeter tout le feu amassé pendant une jeunesse forcément sage... C'était un beau garçon, au teint coloré, à l'œil vif, d'une gaieté un peu bruyante au début, mais qui s'était faite peu à peu, au contact de ses amis... Très correct dans sa mise, chaussé et coiffé à la dernière mode, il avait pris l'air grave, anglicanisé qu'affectent les jeunes gens à la mode, et les veilles avaient déjà fait pâlir son teint. Parmi ses nouveaux amis, parmi ceux qui avaient contribué à le jeter dans le tourbillon, figurait au premier rang André Roustan, le fils du banquier Roustan, tué par Daniel de Serves dans les circonstances que l'on connaît. Les jeunes gens étaient bien loin de se douter qu'il y avait entre eux une tache de sang qui aurait dû les séparer pour toujours, le crime qui avait mis fin à l'existence du financier du boulevard Sébastopol n'ayant jamais été élucidé.

André Roustan, grand garçon sec, aux traits anguleux, au nez busqué et dur, à l'œil éteint déjà, les gestes raides, presque automatiques, donnait le ton et la mode. Mais il se sentait étreint, avachi... au moment où nous sommes,

et aspirait à faire une fin. On disait, de plus, que la fortune considérable que lui avait laissée son père était fortement ébréchée, mais sa manière de vivre démentait ces faux bruits. En effet, au lieu de restreindre ses dépenses, il les augmentait chaque année... Ses écuries possédaient les plus beaux chevaux de selle et d'attelage qu'on vit galoper dans les allées du bois... Il jouait très gros jeu et toujours comptait. Tout récemment il avait acheté une part d'agent de change, qu'il avait payée à caisse ouverte. Il est vrai que l'argent lui avait été fourni par Raoul de Serves, qu'il avait pris comme associé.

Les deux nouveaux amis ne se quittaient pas, André venait souvent à l'hôtel du boulevard Maillot chercher son ami en passant ; il avait eu l'occasion, à plusieurs reprises, de présenter ses hommages à Alice et avait paru fort touché de sa beauté. Il n'avait pas produit le même effet sur la jeune fille. Quand Raoul avait interrogé celle-ci sur son ami, elle s'était mise à rire.

— Il est très drôle, avait-elle répondu... On croirait qu'il est en bois.

Raoul n'avait pas insisté.

D'ailleurs il n'avait aucune raison de faire

épouser Alice par Roustan. Il ne voulait en rien influencer le choix de sa sœur, bien qu'il eût été aise au fond de resserrer par une alliance les liens qui l'attachaient déjà à son ami.

André avait jeté sa gourme, comme on dit ; il pouvait faire un très bon mari... Dans tout les cas, il était du monde, et c'était un parti très convenable pour Alice.

Nous verrons plus tard que cette dernière avait d'autres projets.

Telle était la situation de nos personnages au moment où nous prions le lecteur de nous accompagner devant l'hôtel du boulevard Maillot.

(A suivre.)

CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR

Séance du 25 Juin 1893

Versements de 99 déposants (19 nouveaux), 33,923 fr.

Remboursements, 37,291 fr. 17.

La Caisse paie 3 fr. 25 pour cent.

Les Percepteurs des contributions directes de l'arrondissement de Saumur sont autorisés à recevoir et à payer pour le compte de la Caisse d'épargne de Saumur.

EPICERIE CENTRALE

28 rue St-Jean

P. ANDRIEUX

NÉGOCIANT
ENTREPOSITAIRE

PRODUITS ALIMENTAIRES

FELIX POTIN

La plus importante EPICERIE de la Région — ne vendant que de ARTICLES DE PREMIER CHOIX et à des PRIX TRES MODERES.

Cafés supérieurs, Conserves alimentaires, Parfumerie, Brosserie, Droguerie, etc. — VINS en Cercle et en Bouteilles. — Excellent Vin d'office à 0,40, 0,50, 0,60, 0,70 le Litre. (Livraison à domicile)

Etudes de M^e G. BARON, avoué-licencié à Saumur, rue Dupetit-Thouars, n° 13, successeur de M^e Louis ALBERT, et de M^e V. LE RAY, avoué-licencié à Saumur, rue du Marché-Noir, n° 12; de M^e BEAUMONT, notaire aux Rosiers-sur-Loire, et de M^e DEGREZ, notaire à Saint-Clément-des-Levées.

VENTE

Aux enchères publiques

De BIENS d'Interdit

CONSISTANT EN

Deux Pièces de Terre

Situées commune de

SAINT-CLÉMENT-DES-LEVÉES

(Arrondissement de Saumur)

L'ADJUDICATION aura lieu le DIMANCHE 16 JUILLET 1893, à une heure et demie, en l'étude et par le ministère de M^e BEAUMONT, notaire aux Rosiers-sur-Loire, commis à cet effet.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra :

Qu'en exécution d'un jugement rendu sur requête par le tribunal civil de première instance de Saumur, en date du dix juin mil huit cent quatre-vingt-treize, enregistré;

Et aux requêtes, poursuites et diligences de :

M. Eugène Hubert-Cornilleau, cultivateur, demeurant à Rou-Marson, agissant au nom et comme tuteur datif du sieur René Hubert, son frère, domicilié de droit avec lui, demeurant à Boumois, commune de Saint-Martin-de-la-Place, interdit suivant jugement rendu par le Tribunal civil de Saumur en date du vingt-cinq février mil huit cent quatre-vingt-douze, nommé à cette fonction qu'il a acceptée suivant délibération du conseil de famille dudit interdit réuni sous la présidence de M. le Juge de paix du canton nord-ouest de Saumur, en date du dix-huit juin mil huit cent quatre-vingt-douze,

Ayant pour avoué M^e BARON;

En présence ou lui dûment appelé de M. Eugène Hubert-Tiercelin, fermier, demeurant à Boumois, commune de Saint-Martin-de-la-Place, pris au nom et comme subrogé-tuteur dudit sieur René Hubert, interdit, nommé à cette fonction par la délibération du conseil de famille du dix-huit juin mil huit cent quatre-vingt-douze, sus-énoncé, ayant M^e LE RAY pour avoué;

Il sera procédé, aux jour, lieu et heures sus-indiqués, par le ministère de M^e BEAUMONT, notaire aux Rosiers-sur-Loire, à l'adjudication publique et à l'extinction des feux, des immeubles dont la désignation suit :

DÉSIGNATION

Immeubles situés commune de Saint-Clément-des-Levées

PREMIER LOT

Un morceau de terre, nommé la Cognée, dit Pré-Busson, contenant quatre-vingt-huit ares cinquante et un centiares, inscrit sous le numéro 247 du plan cadastral, section B, de la commune de Saint-Clément-des-Levées, joignant au nord M. Bernard, au midi un chemin et au couchant M. Rocher.

Mise à prix..... 3,500 fr.

DEUXIEME LOT

Un morceau de terre, nommé la Cognée, contenant seize ares deux centiares, inscrit sous le numéro 263 du plan cadastral, section B, de la commune de Saint-Clément-des-Levées, joignant au nord M. Gendron, au levant M. Thoreau, au midi M. Parchard et au couchant un chemin.

Mise à prix..... 600 fr.

Total des mises à prix : 4,100 fr.

S'adresser, pour tous autres renseignements :

Soit à M^e BARON, avoué à Saumur, poursuivant la vente;

Soit à M^e LE RAY, avoué à Saumur;

Soit à M^e BEAUMONT, notaire aux Rosiers, rédacteur et dépositaire du cahier des charges ;

Soit encore à M^e DEGREZ, notaire à Saint-Clément-des-Levées.

Fait et rédigé par l'avoué-licencié poursuivant la vente, soussigné.

Saumur, le vingt-trois juin mil huit cent quatre-vingt-treize.

G. BARON.

Enregistré à Saumur, le vingt-six juin mil huit cent quatre-vingt-treize, folio

case. Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

Signé : DADPHIN.

A VENDRE UNE COUPLE DE PAONS, 4 ans, très familiers, bons reproducteurs.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE UN MÉNAGE. L'homme sachant labourer, la culture des terres et des vignes, connaissant l'exploitation des bois, et sachant tous les travaux de la campagne.

La femme sachant soigner les animaux et tous les travaux de la campagne.

ON DEMANDE UN HOMME connaissant tous les travaux de la campagne et pouvant être garde de propriété.

S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER pour cause de santé, EPICERIE et MERCERIE.

Très bonne clientèle.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

MAISON

Située au coin de la rue de Poitiers et de la rue Saint-Lazare.

S'adresser à M^e FOURCHAULT, notaire, ou à M^{me} POTIN, rue de Nantilly.

A LOUER

POUR LA SAINT-JEAN PROCHAINE

MAISON

Située rue de l'Hôtel-Dieu, n° 13.

Appartements, chambres à coucher, caves, grenier, jardin.

S'adresser à M. DÉZÉ, rue Saint-Jean, n° 1.

GR^{de} EPICERIE PARISIENNE

33, rue d'Orléans, à l'angle des rues Dacier et d'Orléans

IMBERT FILS

Eaux-de-vie blanches spéciales pour les fruits

1 fr. 50 — 1 fr. 70 — 2 fr. et 2 fr. 50 le litre.

Il est donné gratis UN NOUET par litre.

RHUMS naturels, d'importation directe, très hygiéniques pendant les chaleurs. — Martinique, 1 fr. 80. — St-Lucie, 2 fr. — Jamaïque, 2 fr. 50, 3 fr., 3 fr. 30 et 4 fr. le litre.

TAFIA MARTINIQUE, 1 fr. 60 le litre. — Citronnade rafraichissante, le litre, 3 fr. 50 — 1/2 litre, 2 fr.

SIROPS pur sucre, tous genres, le litre, 2 fr. 25, le 1/2 litre, 1 fr. 40. Tout est coté verre compris.

Imprimerie Paul GODET, Saumur

FACTURES TOUTS FORMATS
CARTES D'ADRESSES
ETIQUETTES PARCHEMIN P^r ENVOIS
TÊTES DE LETTRES
CIRCULAIRES — ENVELOPPES
AVIS DE TRAITES — MANDATS
REÇUS & BONS à SOUCHE PERFORÉS
REGISTRES

LETTRES MARIAGE, LETTRES DEUIL
FAIRE-PART NAISSANCE
CARTES DE VISITE
AFFICHES — PROSPECTUS
PROGRAMMES P^r FÊTES & SOIRÉES
PRIX-COURANTS
MENUS EN BLANC & IMPRIMÉS
CATALOGUES — BROCHURES

Consulter les Prix de la maison avant de commissionner à l'étranger.

A SAINTE-GENEVIÈVE

Tapisseries Artistiques

BRODERIES

M^{mes} NOEL & BOUIN

SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR

Très beau choix de Travaux fantaisie

Saumur, imprimerie PAUL GODET.

CHEMINS DE FER

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	Mixte		Expr.		Omn.		Expr.		Omn.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Paris	6	7 55	10 12	12 50	7 55	8 30	11 25			
Chartres	10 13	9 34	10 12	12 50	7 55	8 30	11 25			
Château-du-Loir	11 20	12 20	1 58	6 37	12 30	1 10	4 53			
Noyant-Méon	11 29	1 3	3 8	7 40	1 15		5 56			
Linières-Bouton	11 43		3 17	7 49			6 6			
Vernantes	11 54		3 30	8			6 16			
Blou	12 2		3 41	8 10			6 26			
Vivv		1 28	3 49	8 17			6 33			
SAUMUR (Orl.)										
(arrivée)	12 15		1 38	4 2	8 29	1 50	2 24	6 44		
(départ)	12 20		1 44	4 14	8 34	1 55	2 29	6 53		
Nantilly (arrivée)	12 28			4 22	8 41			7		
SAUMUR (Etat)										
(arrivée)	12 39			4 35	8 52			7 12		
(départ)	12 25	8 31		4 11	8 32			6 50		
Nantilly (départ)	12 32	8 37		4 23	8 43			7 2		
Chacé-Varrains	12 38	8 47		4 29	8 49			7 8		
Brézé-Saint-Cyr	12 47	9 1		4 37	8 56			7 16		
Montreuil-Bellay	1 28	9 41	2 15	5 1	9 18	2 25	3	7 40		
Thouars	2 10	10 18	2 44	5 51	10 10	2 52	3 19	8 24		
Niort			4 30	9 1	12 22	4 39		11 40		
Saintes			6 24	11 59		6 22		2 21		
Bordeaux			9 56	4 22		9 3		4 56		

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	Mixte		Expr.		Omn.		Semi-dir's		Expr.		Omn.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Bordeaux					5 40		8 25		12 30	3 40		
Saintes					7 12	9 9	11 40		4 55	7 14		
Niort	5 25		9 42	10 51			2 7	2 36	8 23			
Thouars	8 35	6 5	12 12	12 45	1 35	4 28	5 6	9 13	10 12	11 18		
Montreuil-Bellay	9 40	6 56		1 7	2 39	5 4	5 48	9 28	10 34	11 40		
Brézé-Saint-Cyr	9 59	7 17			2 53	5 18	6 3	9 36				
Chacé-Varrains	10 11	7 26			3	5 25		9 41				
Nantilly (arrivée)	10 16	7 31			3 5		6 14					
SAUMUR (Etat)												
(arrivée)	10 23	7 40			Mixte		3 16		6 26	9 55		
(départ)		7 25	11 5		2 54		6 5					
Nantilly (départ)		7 36	11 15		3 6		6 16					
SAUMUR (Orl.)												
(arrivée)		7 47	11 23	1 34	3 14	5 39	6 24		11 1	12 7		
(départ)		7 57	11 35	1 39	3 18		6 29		11 7	12 16		
Vivv		8 11	11 49		3 30		6 43					
Blou		8 20	11 58		3 36		6 52					
Vernantes		8 33	12 11		3 49		7 6					
Linières-Bouton		8 46	12 23		4		7 18					
Noyant-Méon		9 1	12 36		2 15	4 11	7 31		11 44			
Château-du-Loir		10 22	1 52	3	5 18		8 48		12 33	1 39		
Chartres		2 47		3	5 56	9 46	12 45		3 33	4 44		
Paris		5 55		7 30	11 20		3 5		5 10	6 45		

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

STATIONS	Mixte		Omn.		Expr.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Saumur	7 52	11 46	4 31		7 41	4 35 9 3
Port-Boulet	8 40	12 25	7 5		8 8	4 58 9 45
Chinon	9 4	1 5	7 29		9 2	7 14 10 32

SAUMUR — BOURGUEIL

STATIONS	Omn.		Omn.		Omn.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Saumur	7 52	11 46	4 31		7 55	11 50 3 30
Port-Boulet	8 44	1 10	5 10		8 45	12 3 40
Bourgueil	8 54	1 20	5 20		9 2	12 57 4 5

POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS

STATIONS	Mixte		Marc.		Omn.		Mixte	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Poitiers	6 5	6 45	12 53	7 25				
Moncontour	7 41	10 47	2 34	8 52				
Loudun	8 42	1 39	3 56	9 36				
Montreuil (ar.)	9 19	3 14	4 35	10 15				
(départ)	6 50	9 27	4 5	5 8	10 29			
le Vaudelay	7 2	9 39	4 30	5 19	10 50			
Baugé	7 14	9 51	4 53	5 30	11 1			
Doué	7 22	9 58	5 43	5 38	11 8			
Martigné	7 45	10 20	6 33	5 48	11 28			
Angers	9 12	11 45	9 12	7 22	12 29			

ANGERS — DOUÉ — MONTREUIL — POITIERS

STATIONS	Omn.		Mixte		Marc.		Omn.		Omn.	
	matin	soir	matin	soir	matin					